



Du « capital d'autochtonie » au « capital international ». Penser la structuration scalaire des capitaux et des espaces sociaux

Fabrice Ripoll

Dans Sociologie 2023/1 (Vol. 14), pages 71 à 87 Éditions Presses Universitaires de France

ISSN 2108-8845

Article disponible en ligne à l'adresse

https://www.cairn.info/revue-sociologie-2023-1-page-71.htm



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner... Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Du « capital d'autochtonie » au « capital international » Penser la structuration scalaire des capitaux et des espaces sociaux

From "capital of autochtony" to "international capital"
Conceptualizing the scalar structuring of capitals and social spaces

par Fabrice Ripoll*

RÉSUMÉ

Le concept de capital, tel qu'il a été réélaboré par Pierre Bourdieu, connaît ces dernières décennies un grand succès qui va de pair avec l'invention de multiples variantes. S'il est incontestable que cela produit un mouvement général d'inflation lexicale et sémantique, ces nouvelles variantes ne doivent pas être rejetées a priori et méritent au contraire d'être discutées. Cet article constitue l'un des volets d'un travail inédit qui s'attache à l'ensemble des propositions intégrant plus ou moins explicitement l'espace géographique et plus largement la dimension spatiale du monde social. Il se focalise en particulier sur le cas des variantes qui soulignent d'une façon ou d'une autre l'échelle spatiale de production, d'usage et de reconnaissance des capitaux : du « capital d'autochtonie » au « capital international » ou « cosmopolite ». Elles ont en effet en commun de souligner la nécessaire contextualisation géographique de toute trajectoire et position sociales, de toute pratique inscrite dans des rapports sociaux, et de souligner que cette contextualisation se décline à plusieurs échelles possibles (du local à l'international). Il invite donc, en systématisant ces analyses, à expliciter et analyser la structuration scalaire des capitaux et des espaces sociaux.

ABSTRACT

The concept of capital, as reworked by Pierre Bourdieu, has enjoyed great success in recent decades, and this has been accompanied by the invention of many variants. If it is undeniable that this produces a general movement of lexical and semantic inflation, these new variants should not be rejected a priori and deserve to be discussed. This article is one of the components of a new work that focuses on all the proposals that seek to integrate geographical space and, more broadly, the spatial dimension of the social world. It focuses in particular on the case of variants that emphasize the spatial scale of production, use, and recognition of capital: From "capital of autochtony" to "international" or "cosmopolitan" capital. What they have in common is that they underline the necessary geographical contextualization of any social trajectory and position, of any practice inscribed in social relations, and that this contextualization is declined at several possible scales (from local to international). By systematizing these analyses, it invites us to clarify and analyze the scalar structuring of capital and social spaces.

MOTS-CLÉS: capitaux, dimension spatiale, échelle spatiale (géographique), espace social, épistémologie

KEYWORDS: Capitals, epistemology, spatial (geographical) scale, social space, spatial dimension

^{*} Maître de Conférences HDR, Université Paris Est Créteil, Lab'urba, en délégation CNRS à l'UMR Géographie-Cités, équipe EHGO UFR Lettres, langues et sciences humaines, Université Paris Est Créteil, Campus Centre, 61 avenue du général de Gaulle, 94010 Créteil CEDEX, France fabrice.ripoll@u-pec.fr

e concept de capital tel que réélaboré par Pierre Bourdieu (1979, 1986) - avec son principe de déclinaison en espèces et sous-espèces variables en fonction des contextes sociaux d'accumulation et d'usage - est sans doute l'un des plus connus et réutilisés en sociologie, au point d'être souvent détaché du reste de son appareil théorique (Swartz, 2005) 1. Si ce principe de déclinaison/variation est cohérent avec une approche relationnelle et donc non essentialiste (ou substantialiste) de la valeur, qui permet notamment d'identifier et d'analyser la pluralité de ses formes d'existence sociale (de genèse, d'usage, etc.), il est incontestable qu'il ouvre la porte à une multiplication tous azimuts de nouvelles propositions conceptuelles, pour ne pas dire une inflation pas toujours contrôlée. S'alarmant de cette situation à l'occasion d'une longue note critique, Érik Neveu (2013, p. 338) a montré l'importance d'une « discussion sérieuse [...] sur les conditions de légitimité de telles initiatives ». Il avait en effet identifié plus d'une vingtaine de « variantes » - terme qu'il n'avait pas défini mais qui lui permettait de rassembler toutes les expressions rencontrées sans préjuger de leur statut : « capital d'autochtonie, bureaucratique, corporel, cosmopolite, culturel, économique, émotionnel, étatique, ethnique, ethnographique, humain, international, juridique, linguistique, médiatique, militant, moral, philosophique, politique, professionnel, religieux, scientifique, scolaire, social, symbolique... » (Neveu, 2013, p. 339). Et encore n'avait-il pas atteint l'exhaustivité – qu'il disait ne pas avoir cherchée. Et c'était il y a une dizaine d'années...

Il me semble difficile de ne pas souscrire à cette invitation au débat. Il ne s'agit pas de rejeter toutes ces nouvelles variantes en bloc et *a priori*, mais bien de les examiner sur pièces l'une après l'autre. Il n'y a aucune raison en effet de limiter par principe le nombre de capitaux. Après tout, rien ne dit que P. Bourdieu ait fait le tour des variantes existantes. Il ne s'agit donc pas d'excommunier des hérésies pour défendre une quelconque orthodoxie. Mais les mots étant à la fois nos principaux moyens de communication et nos principaux outils de recherche (d'enquête comme d'analyse), l'objectif premier de ce travail est de limiter les risques de malentendus générés

par les polysémies, les glissements sémantiques, les usages métaphoriques, etc., en même temps que de conserver à ce lexique une certaine fonction heuristique en ne dissolvant pas certaines distinctions analytiques pertinentes. Loin d'empêcher les innovations et réappropriations lexicales et sémantiques, il vise simplement à s'assurer que l'ensemble constitué par les différentes variantes de capital conserve une certaine cohérence. Ce faisant, cette opération permet aussi, et c'est un second objectif, d'expliciter et de discuter un certain nombre d'enjeux méthodologiques ou théoriques que ces nouvelles variantes peuvent impliquer.

Pour mener à bien cette discussion, plusieurs questions méritent d'être posées (Neveu, 2013). D'abord, étant donné les significations qui leur sont conférées, ces expressions peuvent-elles prétendre désigner quelque chose comme du *capital*? On peut penser en effet que cette catégorie lexicale n'est pas tout terrain et mérite d'être réservée à des situations bien particulières – étant entendu que cette question sémantique fait bien évidemment débat ².

Une fois vérifié que l'expression analysée désigne bien une forme de capital, la question se pose de savoir si cette variante peut être considérée comme une nouvelle espèce fondamentale à ajouter aux quatre déjà conceptualisées par P. Bourdieu (les capitaux économique, culturel, social et symbolique), ou bien si elle qualifie à l'inverse une sous-espèce (par exemple un type de capital culturel spécifique à un champ donné, tel que les savoirs et savoir-faire reconnus dans une discipline), ou encore une « combinatoire » de plusieurs capitaux comme le suggère É. Neveu (2013) avec raison (par exemple une combinatoire de capital foncier, d'alliés divers et de savoirs et savoir-faire spécifiques à l'agriculture biologique)³, ou même autre chose qui reste à déterminer? Enfin, chaque nouveau syntagme proposé est-il heureux ou doit-il être évité, du fait des usages dominants et des connotations qu'il véhicule, ou de divers autres critères épistémiques ou pragmatiques que la discussion pourrait révéler?

Cet article vise à contribuer à cette discussion en se focalisant sur un certain type de constructions lexicales et concep-

^{1.} Pour une mise au point sur ce concept, sa généalogie, ses déclinaisons, etc., je me permets de renvoyer à (Sapiro, 2020) ainsi qu'à (Ripoll, 2021b), notice qui en propose une présentation personnelle. Je tiens à remercier les personnes ayant relu et discuté les premières versions de cet article qui a ainsi pu être considérablement amélioré. Je garde évidemment l'entière responsabilité des propos tenus ici.

^{2.} Je me permets là aussi de renvoyer à ma notice qui fait une proposition en ce sens (Ripoll, 2021b).

^{3.} Le terme désigne un ensemble de capitaux différents ayant valeur dans un champ donné, et qui sont toujours des sous-espèces des quatre espèces fondamentales.

tuelles : celui qui consiste à croiser plus ou moins explicitement la catégorie de capital avec l'espace physique et plus largement la dimension spatiale (géographique⁴) du monde social. À lui seul, ce type de croisement a déjà donné lieu à un nombre significatif d'expressions qui viennent augmenter le nombre de variantes repérées par É. Neveu, à commencer par capital spatial, la plus évidente et sans doute la plus utilisée, mais aussi capital territorial ou socio-territorial, d'habitat ou résidentiel, de situation ou de position, environnemental, de mobilité, d'autochtonie, de proximité, international, global, cosmopolite, etc. 5 À cette profusion lexicale s'ajoute le fait qu'une même expression peut renvoyer à des significations très hétérogènes et, inversement, que des significations proches peuvent être portées par des syntagmes différents. Logiquement, deux options s'offrent donc à l'analyste qui ne sont pas exclusives l'une de l'autre. La première consiste à prendre une entrée lexicale, qui permet de suivre pas à pas l'histoire d'un nouveau syntagme et ses différents usages conceptuels. Cette option tend à s'imposer chaque fois qu'une expression connaît un succès significatif, surtout s'il se marque par une inflation sémantique qui mérite une étude de cas, à l'image de « capital spatial » (Ripoll, 2019, 2021a). La seconde option, qui a été prise ici, consiste à l'inverse à rassembler diverses propositions lexicales selon le critère de la proximité de leurs significations dominantes. Trois grands ensembles de significations ont ainsi été identifiés : certaines renvoient à des questions de déplacement et de capacité de déplacement (capital spatial, de mobilité, motilité...); d'autres à des questions de localisation, de proximité et d'environnement immédiat (capital spatial, résidentiel, environnemental...); et d'autres encore à des questions d'échelle spatiale/ géographique d'usage ou de reconnaissance des capitaux (capital d'autochtonie, international, cosmopolite...).

C'est cette dernière famille de notions qui est discutée ici. L'article débutera donc par une présentation des principaux usages qui ont pu être faits de la notion de capital d'autochtonie, puis de celle de capital international (ou cosmopolite), avant d'en faire une analyse critique qui reprendra les différentes questions énoncées plus haut. Il s'agira de s'interroger à la fois sur leur contenu sémantique commun et sur les problèmes lexicaux que pose sa désignation. Ces notions ont en effet en commun de souligner la nécessaire contextualisation spatiale (géographique) de toute trajectoire et position sociales, de toute pratique inscrite dans des rapports sociaux – une contextualisation qui se décline à plusieurs échelles possibles (du local à l'international), ce qui invite à penser, parler et travailler en termes de *structuration* (*multi)scalaire des capitaux et des espaces sociaux* ⁶.

Le « capital d'autochtonie » et son élargissement progressif : l'importance des positions sociales locales

Ce concept apparaît au tournant des années 1990 dans les recherches de Jean-Noël Retière (1991, 1994a) sur une commune ouvrière. Resté longtemps discret, il n'est vraiment repris qu'une décennie plus tard dans des travaux d'ethnographie des classes populaires rurales françaises, à l'image de Nicolas Renahy dans sa thèse sur « les gars du coin » (Renahy, 2005, 2010), puis de Caroline Mazaud (2010) sur les petits artisans ruraux ou de Julian Mischi (2012) sur des chasseurs. Il connaît depuis un succès plus important (Aunis et al., 2016), incluant son transfert aux classes supérieures, à la faveur d'une articulation avec les questions de « mobilité » dans le cadre d'une réflexion collective sur « la dimension spatiale des ressources sociales » (*Regards sociologiques*, 2010).

Dans un article important pour la publicisation du concept, J.-N. Retière (2003) l'attribue à Michel Bozon et Jean-Claude Chamboredon (1980) :

La notion, pour ne pas dire le concept, de « capital d'autochtonie » a été, à ma connaissance, utilisée pour la première fois dans un article particulièrement suggestif de Jean-Claude Chamboredon et Michel Bozon à un moment (aujourd'hui révolu ?) où l'objet « local » bénéficiait [...] d'une certaine faveur auprès des chercheurs. Il

^{4.} Cette précision s'impose dans le contexte d'une orientation théorique qui utilise beaucoup le lexique spatial mais dans un sens que certains considèrent comme métaphorique, où l'espace est à peu près synonyme de structure (ensemble de positions objectives).

^{5.} Les publications sur ces notions étant bien trop nombreuses pour être toutes mentionnées, je me contente de quelques références indicatives. Sur la notion de capital spatial, mais aussi celles de capital d'habitat ou résidentiel, de position/situation, voir (Ripoll, 2019) qui donne une série de réfé-

rences complémentaires. Sur les notions de capital de mobilité ou de motilité, voir (Poupeau & François, 2008 ; Kaufmann $\it et al.$, 2004). Sur la notion de capital environnemental, voir ($\it Norois$, 2017).

^{6.} Cet article ne mène donc pas une discussion critique sur la place de l'espace dans les travaux de Pierre Bourdieu lui-même, commencée ailleurs (Ripoll, 2013, 2020; Savage, 2011; Wacquant, 2018). Il ne propose pas non plus une sociologie des sociologues proposant ces nouveaux concepts, bien qu'une telle enquête serait passionnante.

s'agissait, pour ces deux sociologues, de nommer la ressource symbolique que représentait, pour des migrants des classes populaires ayant quitté la campagne pour la ville, leur statut d'originaire du « pays » dans la concurrence pour l'accès aux réserves de chasse (Retière, 2003, p. 121).

Précisons avec N. Renahy (2010) que si l'article évoque bien « l'autochtonie » et les enjeux qu'elle recouvre, la notion n'y apparaît pas et semble donc bien avoir été forgée par J.-N. Retière lui-même ⁷. Mais il a sans doute beaucoup puisé dans les travaux de ces auteurs - et d'autres - sur les usages sociaux de l'espace rural, notamment la combinaison d'une entrée par le local, d'une étude des classes populaires et des différenciations sociales des pratiques, ainsi que d'une primauté conférée à l'enquête ethnographique, le tout dans un rapport de proximité critique avec les travaux et propositions théoriques et conceptuelles de P. Bourdieu et son équipe. Jean-Noël Retière (1994a) raconte qu'il a d'abord réfléchi à cette notion en thèse, quand il analysait les sociabilités populaires à Lanester, une petite localité proche de Lorient et dominée par les ouvriers de l'Arsenal de la marine et leurs familles, omniprésents depuis plusieurs générations sur les principales scènes locales (associations, mutuelle, municipalité, etc.). Puis d'autres enquêtes, notamment sur les pompiers volontaires (Retière, 1994b), ont confirmé l'intérêt de cette notion:

Ensuite, une partie de mes travaux ultérieurs, loin de me détourner de cette question, m'ont amené à interroger de nouveau la place centrale que revêtent, pour les classes populaires, le fait et/ou le sentiment d'appartenir à l'espace local dans la participation à la vie publique, au double sens de l'engagement et de l'intérêt *a minima* manifesté pour la chose publique (Retière, 2003, p. 122).

Ce faisant, la signification conférée à cette notion tend à se déplacer. Dans ses travaux sur Lanester, s'il conserve l'idée d'une appartenance à un espace local ayant des effets sur les pratiques populaires et en particulier les formes d'engagement militant et leur légitimité, il ne s'agit plus d'un facteur de discrimination autour d'une ressource rare que les gens « du pays » se réserveraient, mais d'un facteur de « hiérarchie entre les habitants », entre la fraction dominante (autour des ouvriers de l'arsenal) qui domine « l'espace social communal » et se réserve les profits symboliques de l'origine ou de l'enracinement, et les fractions marginalisées. Jean-Noël Retière révèle deux pièges dans lesquels il a failli tomber du fait même de

l'hégémonie locale du groupe : celui de l'enracinement comme support objectif du groupe (toutes les « vieilles familles lanestériennes » ne pouvant se prévaloir de ce titre) et celui de l'identité collective comme donnée partagée (tant il s'agit d'un enjeu de lutte) – ce qui justifie l'introduction du lexique du capital :

En définitive, j'avais commencé une thèse sur la culture ouvrière et sur la tradition et je me retrouvais confronté à un processus d'appropriation symbolique de l'identité locale par des « capitalistes de la mémoire », ceux-là mêmes qui nageaient comme des poissons dans l'eau dans les arcanes municipales et associatives. Mon regard sur l'enracinement s'en trouvait alors passablement brouillé : je ne pouvais plus le percevoir comme un simple support d'une identité sociale collective localement constituée (les Lanestériens, tous les Lanestériens, vus de/par l'extérieur) dès lors que l'autochtonie était comme revendiquée, capitalisée par une fraction seulement de la population qui, de plus, ne se gênait guère pour la dénier aux autres (Retière, 2003, p. 126).

C'est au sein même du monde ouvrier/populaire que se construisent ces hiérarchies symboliques :

Ce capital d'autochtonie dépend [...] de l'appartenance ou de la ramification au monde de l'arsenal et agit comme un sésame des réseaux de sociabilité où le style populaire peut s'épanouir sans être dédaigné. Ce capital, n'échappant nullement à ce qui, selon Marx, distingue un capital d'une ressource, fonctionne comme un véritable rapport social au sens où il concourt à la différenciation des classes populaires résidentes. En effet, cette sociabilité de l'ancrage ne peut être qualifiée de populaire qu'à la condition de préciser qu'elle ne réserve pas d'égales chances d'accès à tous ceux que l'on serait spontanément tenté de ranger parmi ses publics de prédilection, à savoir les catégories sociales les plus modestes (Retière, 2003, p. 132).

Mais inversement, cette valorisation relative ne vaut *que* dans l'espace social communal, ce qui fait du capital d'autochtonie, « pour parler comme Bourdieu, un capital social dont la valeur deviendrait obsolète à l'extérieur du "marché franc" que constitue la commune de Lanester » (*idem*, p. 131-132). Et encore ne vaut-elle que tant que sont maintenues les ressources des ouvriers et les règles du jeu qu'ils avaient réussi à établir dans la commune, donc leur capacité à conserver leur hégémonie locale. Ainsi :

L'enracinement et l'héritage que l'on pouvait naguère considérer comme des ressources n'ont de chances de devenir capital d'autochtonie conférant une puissance (d'accès à des positions, à des titres de reconnaissance, etc.) à son détenteur que pour autant que les autorités locales en reconnaissent ou se trouvent contraintes d'en reconnaître la valeur (Retière, 2003, p. 139).

^{7.} Voir aussi sa notice de dictionnaire (Retière, 2013).

Retraçant la généalogie des usages du concept, N. Renahy en propose une approche moins circonscrite en ce sens que cette hégémonie locale n'est plus nécessaire :

Une définition minimale de la notion de capital d'autochtonie pourrait consister à dire qu'elle est l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisés. Il s'agit de nommer des ressources symboliques, symboliques en ce qu'elles ne tiennent ni d'un capital économique, ni d'un capital culturel, mais d'une notoriété acquise et entretenue sur un territoire singulier. Un tel ensemble ne subsume cependant pas que des biens symboliques, il désigne aussi des formes pratiques de pouvoirs, puisque le fait d'appartenir à un groupe d'interconnaissance n'est pas une donnée neutre, mais est au contraire susceptible d'avoir un poids social permettant de se positionner avantageusement sur différents marchés (politique, du travail, matrimonial, associatif, etc.) (Renahy, 2010, p. 9).

Il s'agit de qualifier une forme de capital social et symbolique à la fois locale et populaire, dont N. Renahy (2005) analyse la démonétisation dans une petite commune rurale et ouvrière ayant perdu en peu de temps ses emplois industriels traditionnels. S'il est légitime à ses yeux d'opérer cet « élargissement » de la notion (Renahy, 2010, p. 17), c'est sans doute qu'il avait déjà été opéré par J.-N. Retière (1994b, 2003). Le fait que le groupe ouvrier n'ait plus besoin d'être localement hégémonique pour justifier l'usage de la notion est, *de facto*, un moyen de l'étendre à des groupes et contextes locaux très différents et bien plus nombreux. Il suffit de souligner l'existence de capitaux, même minimes, des membres de catégories dominées face à des individus mieux dotés :

[L'utiliser] permet de mettre au jour la force potentielle de ceux qui ne disposent que de leur ancrage local comme support de ressources sociales. Paysans kabyles qui basent leur économie marchande sur une économie de l'honneur, liée à l'affiliation à un clan et à un village ; générations « dépaysannées » de la France de la fin des années 1970 qui, par la pratique de la chasse, réaffirment une appartenance à leur localité de naissance ; ouvriers d'État établis qui accèdent à l'espace politique grâce au contrôle du pouvoir municipal ; enfants de ceux de la métallurgie qui s'accrochent à la bande de copains du village quand la structure économique locale ne garantit plus de reconnaissance professionnelle : il s'agit de manière récurrente de donner à voir et à comprendre des logiques qui échappent à des analyses par trop macroscopiques (Renahy, 2010, p. 25).

Il est certain que ces capitaux n'entrent pas dans la construction des espaces sociaux dessinés à partir des grandes enquêtes statistiques nationales, tels qu'on les trouve dans *La Distinction* (Bourdieu, 1979) et les travaux qui s'en inspirent (Coulangeon & Duval, 2013; Lebaron & Leroux, 2015). Ils restent de ce fait comme invisibles si on les observe depuis

cette échelle (ou focale) d'analyse. Mais surtout, même rendus visibles par des enquêtes ethnographiques, ces capitaux sont peu, voire pas, pertinents et efficaces à l'échelle de l'espace social national et de ses enjeux. De ce fait, les membres des catégories populaires qui les détiennent peuvent bel et bien être considérés comme dominés à l'échelle nationale tout en pouvant acquérir une position plus ou moins dominante à l'échelle locale du fait d'y constituer un groupe social relativement intégré. Ou plutôt, ils *pouvaient* acquérir cette position – le point commun de ces différentes enquêtes étant de souligner que ce capital tend à s'amenuiser, sinon à disparaître, du fait notamment d'une désintégration de ces groupes (Beaud & Pialoux, 1999).

L'élargissement des usages de la notion se poursuit avec son transfert à des groupes non ouvriers, qu'il s'agisse d'artisans (Mazaud, 2010) mais aussi de membres des catégories supérieures (Wagner, 2010; Tissot, 2010a, b, 2011). Dans le premier cas, même s'il y a détention d'un minimum de capital économique, on peut encore considérer qu'il s'agit de catégories populaires ou relativement peu dotées à l'échelle nationale, et qui sont d'ailleurs bien souvent proches socialement du groupe ouvrier du fait que les petits artisans en sont souvent issus:

Les artisans sont en effet traditionnellement des ouvriers de métier qui, par leur qualification et leurs expériences professionnelles, ont cumulé les ressources suffisantes pour s'installer à leur compte. Ce groupe est ainsi le lieu de l'ascension sociale par l'indépendance pour les ouvriers qualifiés de type artisanal (Mazaud, 2010, p. 45).

Sauf que ces artisans sont de plus en plus concurrencés par des « gestionnaires sans qualification technique qui rachètent des entreprises artisanales et dirigent une équipe d'ouvriers qualifiés sans participer eux-mêmes directement à l'activité productive » (*idem*, 2010). Face à cette concurrence, c'est là aussi l'ancrage local qui permet aux moins doté·es de résister :

C'est ainsi que j'ai peu à peu découvert le rôle indispensable joué par l'autochtonie dans la transmission d'entreprises artisanales à la campagne : elle influe fortement sur le choix du repreneur, aux yeux du cédant, qui se sent appartenir à la communauté des habitants locaux à laquelle il est attaché par une sorte d'engagement moral. L'usage du capital d'autochtonie freine ainsi l'arrivée de repreneurs extérieurs au territoire, même fortement dotés en capitaux économique et culturel, venus acheter une entreprise en zone rurale pour y « exploiter » les savoir-faire et les atouts locaux, en ne participant ni à l'effort productif ni à la vie de la commune (Mazaud, 2010, p. 46).

S'assurer de l'appartenance locale du repreneur, c'est tenter de maintenir l'encastrement des relations commerciales dans

le réseau d'interconnaissance et la subordination des pratiques marchandes aux logiques sociales (dévouement, alliances...), en même temps que de « bénéficier toujours [soi-même] de cette notoriété locale en n'avant pas mis la population locale "dans la gueule du loup" » (idem, p. 52). Plus besoin d'une usine ou autre activité économique localement dominante sur longue période, ni du groupe socio-professionnel relativement intégré et enraciné qu'elle peut contribuer à produire. Mais une interdépendance économique se combine toujours à de l'interconnaissance localement circonscrite, en même temps qu'une certaine capacité à peser sur l'entrée des nouveaux venus : « En fait, l'économie locale reste aux mains de travailleurs d'origine locale et résidant localement » (idem, p. 53), ce qui leur permet de maintenir « un style de vie rural et populaire [...] inscrit dans l'attachement à la valeur du travail et aux collectifs local et professionnel », dans un contexte de « rurbanisation » (idem, p. 55).

De leur côté, Sylvie Tissot et Anne-Catherine Wagner montrent, chacune à sa manière et avec des objets différents, que les classes supérieures ne vivent pas « hors sol » et ont aussi besoin d'un ancrage. Dans leurs travaux sur la grande bourgeoisie française, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot (1989, 2007, 2016) ont montré que dominer les « beaux quartiers » suppose des concentrations relatives pour maintenir un certain niveau d'entre soi et d'appropriation de l'espace. En retour, cette domination locale (maîtrise du cadre de vie et de la composition sociale du quartier, mainmise sur l'école même publique...) apporte bien des avantages, à commencer par la production et l'entretien d'un capital social ainsi que d'un environnement ajusté à la socialisation souhaitée des enfants, condition d'une reproduction sociale réussie 8. Cela dit. à ma connaissance, le duo n'utilise pas la notion de capital d'autochtonie. Est-ce parce qu'elle a d'abord été associée aux classes populaires voire aux seuls ouvriers? C'est du moins une hypothèse que l'on peut formuler. On peut d'ailleurs noter que S. Tissot et A.-C. Wagner ne la mobilisent pas non plus dans un premier temps. Dans le petit livre de synthèse sur Les classes sociales dans la mondialisation (Wagner, 2007), on la trouve uniquement dans le chapitre sur « la mondialisation "par le bas" », c'est-à-dire du côté des classes populaires, ce qui montre que la seule connaissance de la notion ne suffit pas à susciter sa transposition à d'autres classes ⁹. Pour les deux sociologues, celle-ci s'opère lors de l'organisation d'une journée d'étude appelant à croiser les notions de mobilité et d'autochtonie respectivement associées aux classes supérieures et populaires, arguant que ces associations méritaient d'être remises en cause (*Regards sociologiques*, 2010) ¹⁰.

Les réflexions conceptuelles présentées dans ce numéro ne se placent pas toutes à la même échelle spatiale. Les travaux présentés par S. Tissot (2010a, b, 2011) montrent, dans son enquête sur la gentrification dans un quartier central de Boston, que même les gentrifieurs les mieux dotés ont besoin de se regrouper et de se mobiliser pour faire corps et asseoir leur domination sur le quartier, notamment mais pas seulement face aux velléités des « nouveaux arrivants », et maintenir ainsi le contrôle du degré de « mixité sociale » considéré comme désirable et suffisant.

Dans le South End, [le pouvoir de ce groupe] est politique dans le sens où il implique une gestion des affaires du quartier sans pour autant être lié directement, contrairement aux ouvriers de Lanester, à la conquête de l'appareil municipal. Il est constitué de capital culturel (écriture et célébration de l'histoire du quartier ; transformation de l'architecture délabrée du South End en patrimoine reconnu par les institutions les plus légitimes de la ville) et de capital social (via l'établissement de liens avec les associations caritatives ou les conseillers municipaux). Mais il repose aussi sur une autorité morale constituée à partir de la défense d'une mixité sociale limitée mais valorisée, de l'engagement en faveur de la community contre la municipalité sourde aux revendications des habitants. Cette autorité provient aussi de l'organisation d'une sociabilité de voisinage régulée et d'un contrôle des espaces publics (Tissot, 2010a, p. 103).

Comme à Lanester, cette notabilité s'est construite contre d'autres groupes, complexifiant le schéma des « anciens » contre les « nouveaux » et justifiant de parler de capital :

Au discours des notables, répond l'affirmation d'un autre South End, celui des locataires et de toutes les populations à bas revenus, notamment noires, bref la « vraie communauté » contre des intérêts

^{8.} Voir aussi le dossier de *Sociétés contemporaines* et son introduction (Cayouette-Remblière *et al.*, 2019).

^{9.} Comme le souligne l'une des personnes ayant relu et discuté cet article, le fait de ne pas travailler sur des formes d'ancrage et de pouvoir locaux peut sans doute contribuer à ce non-recours. Mais ce facteur n'opère pas dans le cas des travaux de M. et M. Pinçon-Charlot ou de S. Tissot qui ont bel et bien travaillé ces objets durant cette période.

^{10.} Cette journée fait elle-même suite à une session du colloque pluridisciplinaire que nous avons initié, Vincent Veschambre et moi-même, à Caen en 2007 (Backouche et al., 2011). J'avais alors proposé d'associer des communications sur le local et le capital d'autochtonie (au sens de C. Mazaud, qui aboutira à l'article cité plus haut) et d'autres sur la mobilité. L'idée de penser en termes de dimension spatiale des ressources sociales et des capitaux a émergé lors de réflexions encore antérieures au sein d'un séminaire sur « l'appropriation de l'espace » (*Norois*, 2005 ; Veschambre, 2006).

particuliers comme ceux des agents immobiliers. Néanmoins, aucune frontière claire ne sépare deux camps : une fraction non négligeable des nouveaux propriétaires vient soutenir les militants radicaux tandis que d'autres font alliance avec des « anciens », notamment les logeuses, québécoises, irlandaises ou noires, très investies dans les associations de quartier (Tissot, 2010a, p. 107).

Si ce groupe a dû mobiliser des ressources extérieures au South End, du côté de la municipalité de Boston, et des ressources savantes et bourgeoises diverses, et si certains de ses membres se construisent une identité « cosmopolite », son pouvoir sur l'espace y est relativement circonscrit et se limite pour l'essentiel au quartier. De son côté, A.-C. Wagner se place à une bien plus large échelle, soulignant plus spécifiquement l'importance maintenue des appartenances nationales dans les jeux et enjeux internationaux auxquels participent les fractions les plus mobiles des classes supérieures :

Dans l'espace des élites économiques lui-même, les avantages liés à l'enracinement sont non négligeables. [...] Les cadres « internationaux », dont la carrière se déroule dans plusieurs pays, ont des positions importantes, mais ce sont rarement les positions de premier rang : ils peuvent être directeurs de filiales, diriger des départements d'import-export, coordonner les activités dans une région du monde ; ils sont en revanche peu représentés au sommet. Les enquêtes sur le pouvoir économique montrent en effet la pérennité des élites traditionnelles. Les plus hauts postes dans les plus grandes entreprises sont toujours détenus par des nationaux, formés, sélectionnés et consacrés selon des procédures nationales (Wagner, 2010, p. 96).

Si l'échelle change, deux critères reviennent malgré tout comme une sorte de noyau dur de la notion, justifiant sans doute son transfert : il s'agit toujours d'un capital social et symbolique, construit de longue date et entretenu à force travail :

La prééminence des filières nationales doit être mise en rapport avec la place centrale de la durée dans l'efficacité de la domination sociale. Les compétences nouvelles des « managers internationaux » ne peuvent rivaliser avec la légitimité que confère l'enracinement sur le territoire. Parmi les ressources sûres procurées par cette inscription territoriale, les liens tissés avec les réseaux politiques nationaux, voire régionaux, sont essentiels. L'interpénétration des familles des affaires et de la haute fonction publique est une caractéristique centrale du monde du pouvoir en France, qui explique sa force de résistance à une simple importation de principes d'excellence étrangers. C'est ce qui pourrait définir une ressource d'autochtonie propre au monde du pouvoir : une inscription de longue date dans des cercles d'interconnaissance et d'interreconnaissance où

s'entremêlent d'une manière souvent indissociable alliances d'intérêts et liens de famille (Wagner, 2010, p. 97).

Ayant ainsi à réfléchir sur les jeux d'échelles dans ces hautes sphères du monde social, cette même sociologue opère un autre croisement entre le lexique du capital et celui des échelles avec la notion de « capital international ».

Le « capital international » ou « cosmopolite » : prendre en compte le transnational

Les économistes parlent depuis longtemps de « capital international » ou « mondial », la notion étant confinée au cas bien circonscrit des capitaux financiers possédés par des étrangers à un pays considéré ou à la dimension « plurinationale » des patrimoines et investissements de certaines entreprises et donc de certaines catégories d'actionnaires. Le transfert dans les autres sciences sociales semble assez récent, et finalement concomitant de ce qu'on appelle de plus en plus le « tournant transnational » ou « tournant global des sciences sociales » pour reprendre le titre d'un livre collectif (Caillé & Dufoix, 2013), lui-même largement déterminé ou favorisé par la conviction de plus en plus partagée que l'économie, mais aussi les autres types de relations sociales, connaissent un processus de « mondialisation » ou « globalisation » accéléré depuis les années 1980-1990.

Anne-Catherine Wagner est ainsi l'une des premières sociologues françaises à utiliser les notions de « capital international » ou « cosmopolite ¹¹ » dans le cadre de ses recherches de thèse sur les fractions les plus internationalisées des classes supérieures, menées dans les années 1990 ¹². Elle analyse les transformations sociales récentes dans le champ économique des grandes entreprises, les capitaux qui s'y trouvent dévalorisés/revalorisés, les critères de légitimité qui s'y redéfinissent, etc. Après avoir rappelé que la bourgeoisie a toujours été pour une part internationalisée, à travers notamment des relations familiales et amicales qui étaient inséparablement des relations économiques, constituant une identité « cosmopolite » transmise de génération en génération, elle souligne que la période récente voit des recompositions importantes s'opérer :

^{11.} Un syntagme plus courant semble-t-il dans la littérature anglophone, notamment en sociologie de l'éducation, à la suite de Weenink (2007, 2008). Sont aussi accolés à capital les adjectifs « global » (Kim, 2011) ou « transnational » (Weiss, 2005).

^{12.} Sa thèse, soutenue en 1995, est intitulée : « Le jeu du national et de l'international : les cadres étrangers en France ». Voir la version publiée (Wagner, 1998) ainsi que les textes plus récents (Wagner, 2003, 2004a, 2007, 2010, 2020 ; Wagner & Réau, 2015).

La concentration des entreprises, le développement des grandes organisations ont transformé les conditions d'accès à la scène internationale, faisant émerger de nouveaux acteurs. On assiste ainsi au développement d'une population de *managers* et de dirigeants internationaux, occupant des positions stratégiques dans les entreprises ou les organisations multinationales, dans les groupes financiers, les cabinets de conseils et les industries juridiques travaillant à l'échelle mondiale. Ces dirigeants se définissent par leurs « compétences » internationales. La connaissance des langues et des pays étrangers, l'insertion dans des réseaux de relations à l'échelle de plusieurs pays, la forte mobilité géographique et la possibilité de gérer sa carrière à l'échelle internationale sont des attributs systématiquement cultivés et entretenus au sein d'un groupe brassant les nationalités les plus diverses (des pays industrialisés) (Wagner, 2003, p. 34).

On peut ainsi définir un capital international, fait d'une sorte d'alchimie des dimensions professionnelle, sociale, culturelle, symbolique de la connaissance de l'étranger, qui trouve de plus en plus à se valoriser dans le champ mondialisé des grandes entreprises (Wagner, 2004a, p. 128).

Il faut souligner ici qu'A.-C. Wagner n'affirme pas que ces capitaux constituent une nouvelle espèce : il ne s'agit que de « formes spécifiques » des capitaux sociaux, culturels et symboliques (Wagner, 2007, p. 43) même si, inscrits dans un champ international, ce sont « des formes de capitaux qui ne se réduisent pas aux atouts traditionnels » (Wagner, 2004a, p. 139). À la construction d'un champ économique (ou des grandes entreprises) international ne peut que correspondre des capitaux plus ou moins proches ou éloignés des types de ressources ayant une valeur dans les différents pays ainsi mis en relation de concurrence et de domination. Ces capitaux peuvent donc être ancrés dans le pays d'origine, afin d'obtenir une reconnaissance auprès des interlocuteurs visés. Ainsi de certaines écoles qui se disent « internationales » mais qui ne valent pas tant pour la valeur de leurs formations que pour celle du carnet d'adresses, international, que l'on peut théoriquement s'y constituer et entretenir via les associations d'anciens élèves (Wagner, 2003, p. 34-35).

Précisons que ce n'est pas parce que ces capitaux sont « internationaux », c'est-à-dire *a priori* d'échelle supérieure aux capitaux « nationaux », que les cadres qui les détiennent peuvent accéder aux plus hautes sphères des entreprises multinationales : comme indiqué plus haut, celles-ci sont toujours, dans leur immense majorité, réservées aux « nationaux »

même si certains de ces derniers, à l'exemple des Français, sont souvent critiqués par les cadres et dirigeants étrangers mais aussi par les Français les plus internationalisés pour leur « fermeture » (sociale, comme d'esprit). Si les notions d'« espace international » et de « cosmopolitisme » sont mobilisées :

Cela ne signifie pas qu'on assiste à l'institutionnalisation d'une nouvelle culture qui unifierait les références cognitives ou les modes de vie des classes supérieures les plus internationalisées des différents pays. Les nationalités déterminent au contraire les positions hiérarchiques des uns et des autres dans les groupes internationaux, et les choix internationaux se comprennent à partir des différents points de départ nationaux (Wagner, 2007, p. 62).

À la même période, en ouverture d'un numéro spécial des ARSS sur la « sociologie de la mondialisation », Yves Dezalay (2004) 13 plaide « pour une sociologie du capital international ». Malheureusement, le concept n'est pas précisé alors que l'ensemble de son texte vise à souligner la diversité et la complexité des trajectoires, des stratégies et des (doubles) jeux de pouvoir entre le national et l'international, allant du simple détour par l'international pour s'assurer et justifier sa position nationalement dominante, à la construction de véritables scènes internationales où se jouent les rapports de force entre champs du pouvoir nationaux, en passant par l'investissement de certaines de ces scènes pour compenser un déclassement ou une position marginalisée dans son espace national d'origine. Dans un article publié dans ce même numéro, Franck Poupeau amorce ainsi une critique des analyses qui négligent le fait que certaines « élites » ont toujours été internationalisées. Prenant le cas de la Bolivie sur lequel il mène alors des recherches, il souligne que les transformations récentes constituent plutôt « une redéfinition des relations au capital international sous toutes ses formes (financière, culturelle, etc.) » (Poupeau, 2004, p. 127). Il s'agit donc d'analyser « la façon dont un champ du pouvoir national s'articule à l'international, ou plus exactement la façon dont diverses formes d'accumulation de capital international (économique, mais aussi politique ou culturel) peuvent être rentabilisées dans l'espace national » (idem, p. 127), dans le cadre d'une concurrence avec d'autres groupes sociaux qui n'y font pas appel. Cette réflexion sur l'articulation nécessaire entre champs du pouvoir nationaux et l'international sera plus large-

^{13.} Yves Dezalay, qui ne cite pas les travaux d'A.-C. Wagner dans cet article, travaille sur le transnational depuis plus de dix ans au moins à cette date, à travers le cas des juristes et autres experts en « savoirs d'État ».

ment développée dans un chapitre du *Nouveau manuel de science politique* publié en 2009 et réédité (Dezalay & Madsen, 2015). Cette fois, l'analyse s'appuie beaucoup sur A.-C. Wagner (2007) et parle des différentes espèces de capital cosmopolite.

De même que pour les questions de mobilité, et en lien évident avec elles, l'assimilation qui pourrait être faite entre capital international ou cosmopolite et classes supérieures doit être plus que nuancée. Si les enfants de la bourgeoisie et de ses diverses fractions sont à tous points de vue favorisés dans ces nouvelles concurrences pour une redéfinition d'une « excellence » que certain·es voudraient ne voir être qu'« internationale », A.-C. Wagner souligne que des enfants de militaires, de fonctionnaires et d'enseignants sont de plus en plus nombreux parmi les cadres se lançant dans une carrière internationale, et plus largement à faire le choix de formations « internationales » ou de « s'expatrier ». Les membres de la CS des employés sont même de plus en plus nombreux à partir à l'étranger, profitant parfois de l'effet de « flou » dans la position sociale que cette sorte d'extériorité peut produire (Wagner, 2004a, p. 136-137; 2007). Dans le cadre d'une enquête sur le syndicalisme européen, c'est pour le groupe ouvrier qu'A.-C. Wagner (2004b, 2005) forge les notions de « ressource » ou de « capital international militant », spécifiant le concept proposé par Frédérique Matonti et Franck Poupeau (2004). Il s'agit d'abord de « contribuer à l'analyse des conditions sociales d'accession aux espaces internationaux » (Wagner, 2004b, p. 13). Face à des espaces socialement sélectifs, l'accès des syndicalistes français des comités sociaux et économiques (CSE) est a priori improbable étant donné que, « majoritairement issus des fractions supérieures des classes populaires ou des classes moyennes, [ils] sont peu pourvus en ressources sociales, culturelles et linguistiques internationales ». Pour compliquer le tout, « l'insertion dans l'univers bien particulier des institutions européennes impose de développer des compétences spécifiques, qui peuvent sembler éloignées de l'ethos du syndicaliste, tel qu'il s'est historiquement constitué en France », dans la proximité revendiquée au « terrain ». D'où les questions posées par A.-C. Wagner :

Comment se construisent dès lors des dispositions et des savoirfaire internationaux dans ces milieux syndicaux? Dans quelle mesure peut-on définir un « capital international militant », distinct des ressources mobilisées par les hautes classes et par les élites? (Wagner, 2004b, p. 13). En réponse à la première question, le capital « tout à la fois relationnel, politique et symbolique accumulé dans les internationales ouvrières » est particulièrement « précieux » pour s'y retrouver et s'adapter dans « le champ du syndicalisme européen » (idem, p. 20), de même que les expériences préalables de migrations internationales. Mais il faut insister sur le fait que les « compétences internationales légitimes » (savoirs, lexique. mais aussi codes de comportement) sont l'objet et l'enjeu de luttes entre syndicalistes aux trajectoires différentes, quant à la place de la connaissance de l'anglais par exemple. Car les syndicalistes « issus du rang » pourrait-on dire, bien plus nombreux dans le syndicalisme français, ont à faire face de plus en plus à la concurrence des « universitaires », en fait de jeunes salarié·es très diplômé·es, qui commencent souvent leur parcours syndical par un poste de chargé d'études et non d'élu dans les instances de base. Mais l'analyse des effets en retour est tout aussi importante, à travers « les conditions de la diffusion des savoir-faire européens à d'autres niveaux de l'activité syndicale » et la façon dont les « ressources syndicales internationales » sont mobilisées dans les entreprises. Or, parmi les obstacles que les syndicalistes européens ont à affronter, il y a la méfiance qu'ils suscitent bien souvent auprès des camarades ne pratiquant pas ces espaces institutionnels, ce qui montre au passage que la qualité de « syndicaliste européen » ou la détention de « capital international » sont loin de constituer ipso facto un « capital symbolique » au niveau national ou local.

Dans un *Guide de l'enquête globale en science sociale*, collectivement produit par les membres du laboratoire CESSP sous la direction de Johanna Siméant (2015), un chapitre revient sur le concept de « capital international » et le justifie en dialogue si ce n'est en réponse explicite à l'article d'É. Neveu (Wagner & Réau, 2015). Dans cette discussion, Anne-Catherine Wagner et Bertrand Réau commencent ainsi par évoquer l'existence d'autres expressions qu'ils considèrent comme « très proches » :

La « mondialisation » est particulièrement propice à l'émergence de nouveaux capitaux. Les notions de capital international, ou, avec des sens très proches, de capital cosmopolite, de compétences étrangères, de capital transnational, cherchent à appréhender de nouvelles formes de domination (Wagner & Réau, 2015, p. 33-34).

Si l'intertitre suivant n'évoque la définition que sous l'angle d'un questionnement – « Définir le capital international ? Des indicateurs ambigus » (*idem*, p. 34) – la première phrase précise que « le capital international se construit à partir de

l'ensemble des ressources sociales, culturelles, linguistiques. économiques et symboliques liées à la familiarité avec plusieurs pays » (idem, p. 34). Il ne s'agit donc pas d'une nouvelle espèce mais plutôt d'une « combinatoire » (Neveu, 2013) des ressources existantes. Dans leur présentation de son contenu sémantique, ils prennent en exemple le petit article de P. Bourdieu sur « les trois états du capital culturel » afin de transférer la typologie au cas du capital international et, ce faisant, ce sont bien plusieurs capitaux qui sont mis en avant - même si l'on peut regretter qu'ils passent d'une espèce de capital à l'autre selon les états considérés : les états institutionnalisés et incorporés renvoient plutôt au capital culturel, sous les formes respectives des diplômes et autres titres reconnus à l'échelle internationale et des savoir-faire et savoir-être constitutifs d'« habitus cosmopolites », alors que l'état objectivé renvoie au capital économique, sous la forme d'actions ou autres propriétés en même temps que de résidences. Si les indicateurs mobilisables pour tenter de mesurer ce capital sous toutes ses formes sont considérés comme ambigus, c'est que « les attributs "d'internationalisation" ne fonctionnent pas en eux-mêmes comme des capitaux. Leur valeur dépend des positions sociales » (Wagner & Réau, 2015, p. 36). De fait, avoir des parents de nationalités différentes, avoir résidé dans différents pays ou même connaître une langue étrangère, pour reprendre des exemples de critères utilisés, n'a pas de valeur en soi... et peut même se retourner en stigmate! Les deux sociologues en arrivent donc à considérer le capital international comme ayant un « effet multiplicateur de ressources dont la valeur ne peut être estimée indépendamment de la possession d'autres formes de capitaux » (idem, p. 37) et, bien entendu, des espaces sociaux ou champs où il est mobilisé. Dans la lignée des analyses d'Y. Dezalay, la suite du chapitre distingue et articule les « usages nationaux du capital international », à travers notamment l'intérêt d'études internationales pour reproduire une position sociale supérieure, et la participation à des « champs internationaux relativement autonomes [pouvant] construire des capitaux spécifiques, qui seront principalement voire exclusivement investis dans ces champs » (idem, p. 43), à l'exemple de la Commission européenne étudiée par Didier Georgakakis et Marine de Lassalle (2007) ou d'autres grandes organisations internationales (FMI, Banque mondiale ou même de grandes ONG comme Amnesty international ou Greenpeace), mais jamais tout à fait séparables des champs du pouvoir nationaux.

Penser et dire les espaces et échelles de référence des capitaux et positions sociales : intentions et confusions

Il est bien évident que ces différentes conceptualisations ont été construites dans des contextes géo-historiques et intellectuels spécifiques, à partir d'objets de recherche différents et notamment de classes sociales d'abord opposées (classes populaires pour le capital d'autochtonie, classes supérieures pour le capital international et ses proches parents). Cela dit, les présentations qui viennent d'être faites montrent qu'elles ont en commun :

- de rester fidèle au noyau dur de la conceptualisation des capitaux telle que proposée par P. Bourdieu (1986), donc d'éviter les glissements sémantiques qui vont souvent de pair avec l'inflation lexicale;
- de ne pas prétendre avoir découvert une nouvelle espèce fondamentale qui viendrait s'ajouter aux quatre autres (capitaux économiques, culturels, sociaux ou symboliques);
- et de chercher à spécifier le périmètre et l'échelle des espaces sociaux où se jouent les rapports de concurrence et de domination ainsi que la construction, accumulation et mobilisation des capitaux, ce qui ne manque pas de bousculer le cadre théorique et méthodologique initial, et pas seulement son cadre spatial/géographique. Si ces capitaux ne sont pas des capitaux « scalaires » ou « spatiaux » qui seraient distincts des espèces fondamentales déjà conceptualisées, inversement, chacun des capitaux déjà identifiés et conceptualisés ne saurait rester « hors sol » et doit être rapporté à (au moins) un espace et une échelle de référence. Notons d'ailleurs que tout se passe comme si ce besoin ne s'était fait sentir que pour des contextes où cette échelle n'était pas nationale, comme si l'échelle nationale était restée longtemps invisible aux yeux des sociologues, en tant qu'échelle évidente ou naturelle de « la société » et, ce faisant, de la légitimité ordinaire - ce que certains ont qualifié de « nationalisme méthodologique » (comme Weiss, 2005). Ces travaux rappellent ainsi dans un même mouvement que les mondes sociaux sont non seulement multisectoriels mais aussi multiscalaires.

Au-delà du capital d'autochtonie : les capitaux propres à une échelle donnée des champs ou espaces sociaux

Pour des raisons sans doute multiples qu'il serait intéressant d'identifier (bonne connaissance des propositions de

P. Bourdieu, faible intérêt proprement disciplinaire à autonomiser « l'espace »...), ces chercheur es ont d'autant plus de mérite à ne pas proposer une nouvelle espèce de capital que leurs enquêtes mettent le doigt sur des ressources parfois différentes des deux grandes variétés de capitaux culturels et économiques classiquement utilisés dans la construction statistique des espaces sociaux (généralement approchés par le niveau scolaire et la CS).

C'est surtout le cas du capital d'autochtonie car il s'agit précisément de rendre visible des capitaux (de) dominés qui ne sont pas réductibles à ceux qui structurent l'espace national et, plus encore, qui peuvent les concurrencer, invitant à un changement de regard sur les classes populaires qui les détiennent et qui ne peuvent pas être vues comme partout et toujours totalement démunies et dominées (Grignon & Passeron, 2015). Dans le titre même de son article de défense du concept, J.-N. Retière (2003) parle ainsi d'un « capital social populaire », mais le contenu montre qu'il s'agit tout autant de désigner les enjeux symboliques associés à l'autochtonie - et sa notice de dictionnaire, publiée après le numéro de Regards sociologiques, souligne clairement l'articulation des deux espèces, social et symbolique, de capital (Retière, 2013). De l'article de M. Bozon et J.-C. Chamboredon aux travaux de N. Renahy et C. Mazaud, la valorisation de l'appartenance locale est au cœur de l'objet : être du coin (Renahy, 2005), en être originaire, y être toujours resté ou y avoir conservé des attaches comme on dit, sont autant d'attributs identitaires qui sont susceptibles de soutenir la construction d'un statut valorisant par et auprès des habitants du coin en question, capital symbolique qui permet d'obtenir divers types de profits, de se voir ouvrir certaines portes (territoire de chasse, scène municipale, emploi dans l'usine locale, etc.) au détriment d'autres personnes qui ne sont pas reconnues comme du coin, comme appartenant aux « anciennes familles », etc. Cette nature d'atout relatif, accumulable et inégalement distribué dans des luttes symboliques et des concurrences de diverses natures pour l'accès à un bien rare (qu'il soit économique, politique, etc.) permet quant à elle de justifier le lexique du capital : il ne s'agit pas d'un simple « lien social ».

Mais de ce point de vue, l'expression capital d'autochtonie peut tout de même induire quelques malentendus auxquels il faut prendre garde. D'abord, l'appartenance à l'espace local sous ses différentes formes imaginables (qui est le fondement sémantique de la notion d'autochtonie) n'est pas en soi un

capital. Pour qu'elle le devienne, il faut qu'elle soit reconnue et constituée en enjeu et en arme dans des rapports de concurrence ou de domination. Ensuite, la concurrence ou la lutte n'oppose pas seulement les « autochtones » et les « allochtones » mais aussi divers « autochtones » entre eux. Le risque dans la lecture hâtive de l'expression – et la lecture hâtive est loin d'être rare – est de penser que l'appartenance à la « société locale » apporte par soi seule des ressources et des profits, et donc que la position sociale importe peu. Vision « communautariste » à éviter comme le souligne fortement N. Renahy (2010). Il peut ainsi sembler un peu paradoxal de qualifier « d'autochtonie » un capital auquel tous les « autochtones » n'ont pas également accès. Quant à l'ancienneté d'appartenance, le « poids de l'enracinement » mis en avant par J.-N. Retière (2003, p. 122) au point de sembler constitutif du concept, il faut là aussi s'en méfier et le relativiser. Jean-Noël Retière souligne bien que ce n'est pas l'ancienneté ou l'enracinement objectifs qui comptent - même si la durée favorise la multiplication des relations entre les membres du groupe, les alliances familiales, amicales, etc. – mais le fait de revendiguer avec succès le monopole de l'ancienneté légitime pourrait-on dire en paraphrasant Max Weber. D'ailleurs, on peut se demander si, plus que l'enracinement, ce n'est pas surtout l'antériorité qui prime dans certains cas. Elle constitue en effet l'un des facteurs des divisions sociales dans l'enquête de Norbert Elias et John L. Scotson (1997) sur une petite localité ouvrière dans laquelle la fraction la plus ancienne de la population rejette et domine la fraction la plus récemment installée sans qu'aucun autre critère ne vienne fonder cette « exclusion ». Norbert Elias conceptualise ces observations comme relevant d'une configuration relationnelle entre established et outsiders (difficilement traduits par « établis » et « marginaux », « intrus », « exclus ») : c'est l'antériorité qui semble le seul critère d'opposition symbolique entre établis et outsiders, et c'est surtout la forte cohésion (capital social) des établis qui leur permet de tenir la place et de ne rien lâcher face à des *outsiders* plus récemment installés et surtout moins organisés et solidaires.

On voit qu'il ne serait pas inutile, comme le fait S. Tissot (2010a), d'ajouter ce travail (comme d'autres, notamment en sociologie ou géographie urbaine), si ce n'est à la généalogie du concept de capital d'autochtonie, tout au moins au corpus de travaux permettant d'y réfléchir. Et en même temps de ne pas l'y enfermer. Norbert Elias plaide en effet pour une généralisation de son analyse, notamment aux situations catégorisées

comme relevant du racisme : selon lui, le critère de l'appartenance raciale supposée, associée à l'apparence physique, n'est pas le fondement des comportements mais plutôt un cas de figure permettant d'identifier plus facilement les *outsiders* (ou de croire en cette possibilité...). Plus généralement, l'importance de l'ancienneté comme de l'antériorité de la résidence locale ne saurait être généralisée à tous les cas de figure, bien d'autres critères symboliques comme d'autres ressources pouvant être valorisés dans les groupes populaires comme dans les espaces locaux.

On pourrait même réfléchir à l'analogie et ses limites avec l'opposition que fait P. Bourdieu entre les prétendants et les dominants des différents champs sociaux, les premiers devant payer un « droit d'entrée » plus ou moins élevé et se retrouvant généralement dominés une fois entrés dans le champ : dans le cas d'un espace social (d'échelle nationale ou non) et non d'un champ (au sens de secteur d'activités spécialisées), la question du droit d'entrée ne se pose clairement pas de la même manière et offre des contre-exemples (quartiers ou communes populaires facilement gentrifiés, pays entiers envahis par des pays les dominant militairement, ou plus facilement ouverts aux classes dominantes étrangères qu'aux catégories démunies, etc.). Comme le souligne N. Elias, c'est bien le rapport de force qui prime sur les réactions et comportements des uns et des autres. Il ne faut donc pas autonomiser ces enjeux symboliques des capitaux de toutes natures effectivement mobilisés dans ces rapports de force. Si le capital d'autochtonie est un capital symbolique adossé/articulé à un capital social, la nature comme la valeur des profits susceptibles d'en être tirés sont elles-mêmes dépendantes du volume des capitaux économiques ou culturels et/ou des positions de pouvoir détenus par le groupe ou réseau de relations ainsi mobilisé. Elles (ne) sont maximales (que) lorsque le groupe est localement dominant, comme cela a pu être le cas des ouvriers de l'arsenal dans la commune de Lanester. Or, tout porte à penser qu'ils n'ont pu devenir localement dominants que parce qu'ils constituaient la fraction supérieure du monde ouvrier local, en termes de qualifications, de niveau de revenus et plus encore de stabilité de l'emploi et des revenus (permettant un niveau de vie relativement favorisé, incluant l'accession à la propriété), tout en étant à la fois les plus nombreux, les plus organisés et mobilisés sur un plan professionnel (scène ou champ syndical local) comme résidentiel (scène ou champ politique municipal, associations...), s'autoconstruisant ainsi en groupe solidaire. L'ancienneté de l'appartenance locale et sa valorisation n'ont pu elles-mêmes se constituer que grâce à la perpétuation de ces conditions sociales et leur reproduction intergénérationnelle, c'est-à-dire grâce à une stabilité sur longue durée de l'activité de l'arsenal et de divers dispositifs permettant la cooptation des enfants des salarié-es, mais aussi grâce à l'absence de concurrents sérieux sur la scène résidentielle/municipale. Et c'est surtout de ce côté que s'ouvre une brèche quand des membres des classes moyennes ou supérieures investissent (dans) la commune. Dans le village étudié par N. Renahy, c'est au contraire la fermeture de l'entreprise industrielle principale pourvoyeuse des emplois qui provoquera la démonétisation du capital d'autochtonie, révélant sa grande dépendance aux variations de ses conditions socio-professionnelles et économiques (locales) de possibilité.

Autrement dit, les profits susceptibles d'être apportés par le capital d'autochtonie, et donc son volume comme sa structure, dépendent de la position sociale du groupe ou réseau social dans ce qui peut être appelé la « structure sociale locale », expression utilisée par J.-C. Chamboredon (2001) qui soulignait l'importance de prendre en compte ses effets, ou « l'espace social localisé » (Laferté, 2014; Bruneau *et al.*, 2018) ou encore « l'espace social local » (Ripoll, 2013; Rivière, 2022). Et ils tendent aussi à être circonscrits à cet espace.

En conséquence, utiliser l'adjectif « local » pour qualifier les espaces sociaux et les positions sociales invite à le transposer aux capitaux : ne pourrait-on parler de « capital local » ? Cette expression aurait le triple avantage d'avoir la même structure lexicale que « capital international », de permettre d'éviter certains des inconvénients repérés pour « capital d'autochtonie » (pas tous : on pourrait croire que tout habitant local en a) et de ne pas laisser penser que ce dernier est le seul concept permettant d'analyser des capitaux propres à un espace ou un champ local. Que devrait faire en effet tout chercheur ou chercheuse identifiant ce genre de structuration scalaire des capitaux sans pour autant retrouver l'ensemble des critères et donc des processus identifiés par J.-N. Retière ou N. Renahy (qui opèrent déjà un élargissement)? Doit-on reprendre malgré tout le concept quitte à continuer d'assouplir ses règles d'usage, mais aussi d'affaiblir encore son contenu sémantique? Pour éviter d'aller trop loin dans l'élargissementaffaiblissement du concept, on peut considérer qu'il vaut mieux conserver au syntagme l'essentiel de son contenu initial

et donc trouver d'autres adjectifs pour qualifier les contenus moins exigeants, tels que « local » ou « de proximité » (Fol, 2010 ; Ripoll, 2010) – étant entendu :

- 1) que ce capital peut être non seulement social et symbolique mais aussi économique ou culturel et
- 2) que ces considérations valent, *mutatis mutandis*, pour les autres échelles.

Comment expliciter les échelles de référence sans produire de confusion ?

Mais il existe encore des confusions possibles dans cette déclinaison scalaire du capital quels que soient les adjectifs et les niveaux visés (du local à l'inter- ou au transnational en passant par le régional, le national, etc.) : accoler un adjectif scalaire sans autre précision laisse planer de sérieux doutes quant à ce que cet adjectif qualifie. Que désignent par exemple le « capital international » ou ses proches parents ? Au moins trois ou quatre réalités qui mériteraient d'être distinguées :

- le niveau scalaire de l'espace social ou du champ où il est mobilisé (est international un capital mobilisé et valorisé dans un espace ou un champ lui-même international ou transnational ¹⁴):
- certaines caractéristiques du capital lui-même, telle que sa provenance géographique, qui peut elle-même se comprendre de deux façons différentes :
 - soit comme l'importation d'un capital depuis un autre espace qui peut être de même échelle que celui où il est mobilisé (est international un capital qui provient d'un pays étranger et vaut dans plusieurs pays, sans qu'il y ait nécessairement de champ international relativement autonome).
 - soit comme l'usage d'un capital produit dans un espace ou champ de ce même niveau scalaire (est international un capital qui provient d'un champ international même s'il est mobilisé et valorisé à une autre échelle, nationale ou locale);
- ou même sa qualification comme tel plus ou moins communément admise par les protagonistes concernés (est « international » ce qui est considéré comme tel, ou prétendu tel, dans le monde social étudié), autrement dit un attribut proprement symbolique.

Ce dernier cas de figure, qui est loin d'être anodin, peut être traité de la même manière que le sont les autres termes indigènes ou ordinaires servant d'armes dans les luttes symboliques et autres luttes de classement : avec des guillemets voire des périphrases permettant de les mettre à distance des catégorisations scientifiques et plus encore de souligner leur nature rhétorique et performative (stratégique). Pour ce qui est des deux ou trois autres options, l'affaire est plus délicate et vaut pour toute qualification scalaire des capitaux. La forme « capital + [adjectif] », pour commune qu'elle soit devenue, produisait déjà une certaine confusion, y compris chez P. Bourdieu, étant donné que l'adjectif peut désigner soit le type de champ où le capital est mobilisé et reconnu (comme dans le cas du capital politique), soit l'espèce fondamentale dont il relève (par exemple du capital social), soit les deux en même temps (capital culturel reconnu dans un champ luimême culturel comme la littérature). On voit qu'un adjectif scalaire produit le même genre de confusion. Et la question se pose effectivement : diverses analyses présentées ici comme ailleurs soulignent que des capitaux produits dans des champs nationaux (par exemple un titre scolaire) peuvent avoir une valeur dans des champs internationaux, et réciproquement que des capitaux produits dans des espaces nationaux étrangers ou des champs internationaux (par exemple une reconnaissance scientifique étasunienne ou internationale) peuvent avoir une valeur dans l'espace national étudié (français par exemple). De même qu'il faudrait marquer la distinction entre une espèce de capital et le type de champ où elle est mobilisée, par exemple en évitant d'utiliser un adjectif épithète pour qualifier autre chose que l'espèce (avec des expressions du type « capital culturel spécifique au champ politique » plutôt que « capital politique »), il ne serait pas inutile de construire des syntagmes permettant d'ajouter une spécification scalaire tout en faisant clairement ces distinguos. Ainsi, pour ne pas laisser penser que le « capital d'autochtonie », « local », « cosmopolite », « international », ou tout autre capital ainsi qualifié en tant qu'il est relatif à un espace ou une échelle donnés, serait une nouvelle espèce fondamentale (« scalaire » ou « spatiale ») qui viendrait s'ajouter aux précédentes, la première précaution serait d'éviter les expressions construites sur le modèle : capital + [qualificatif scalaire]. Ou tout au moins de ne pas s'y limiter.

^{14.} Sur ces notions voir notamment (*Actes de la recherche en sciences sociales*, 2017; Sapiro, 2013; Sapiro *et al.*, 2018; Weiss, 2005).

Une première alternative, simple et économique, consiste à préciser de quelle espèce il s'agit : « capital social international », « capital culturel national », « capital symbolique local », etc. Mais cela ne règle pas la confusion toujours possible entre espace/échelle de provenance et espace/échelle de mobilisation. Doit-on en conclure que ce n'est pas le capital qu'il faut ainsi qualifier? Il est vrai que rien n'est capital en soi et qu'une ressource ne devient capital que dans le champ ou espace social qui le fait tel. Ne peut-on considérer qu'il s'agit de désigner quelque chose comme un capital spécifique(s) à une échelle donnée ? Pierre Bourdieu avant utilisé cet adjectif pour qualifier les capitaux propres à un champ, au sens où c'est dans cet espace qu'ils existent en tant que capitaux, la transposition semble légitime voire s'imposer. Mais cette solution suppose une remise en question d'une autre de ses options lexicales : s'il qualifiait de spécifiques les capitaux propres aux champs, c'était pour les opposer à ceux qui structuraient l'ensemble de l'espace social qu'il qualifiait de « global » (Bourdieu, 1984), et qui semblaient ainsi universels. Or, ce que peut masquer cette opposition, c'est le caractère tout aussi singulier et géographiquement circonscrit (national) de cet espace social « global », et donc le caractère tout aussi spécifique des capitaux qui y ont cours étant donné qu'ils ne valent pas partout sur la planète. Bien entendu, le « global » en question n'a pas le sens devenu commun du « tournant global » ou de la « globalisation » : il qualifie non pas tant l'universel que le « multisectoriel » (Dobry, 2009) au sens où s'y articulent divers champs interdépendants 15. Selon ce critère, tout espace social pourrait être considéré comme « global » quelle que soit son échelle, celle-ci pouvant aller du local au... global, au sens de mondial cette fois. Mais comme on peut le constater, cette option lexicale ajoute la confusion à la confusion. Réciproquement, contrairement à ce que certaines formulations laissent penser, telles que la notion de « global capital » (Kim, 2011) ou l'opposition entre « transnational » et « location-specific capital » (Weiss, 2005), les capitaux qui circulent dans des champs et espaces inter- ou transnationaux ne sont pas ipso facto universellement reconnus et peuvent donc aussi être qualifiés de spécifiques. C'est donc à ces deux titres que l'adjectif global ou l'assimilation entre l'internationaltransnational et l'universel, par opposition au local ou au national renvoyés du côté du particulier, devraient être évités.

Au bout du compte, plutôt que d'accoler un qualificatif scalaire à la notion de capital, il semble plus pertinent de parler de *capital ou de combinatoire de capitaux spécifiques* à des configurations de rapports sociaux de *telle ou telle échelle* (ou niveau scalaire) – qu'il s'agisse de champs spécialisés ou d'espaces sociaux que l'on dira « multisectoriels » plutôt que « globaux ». On peut alors user de formulations telles que « capital culturel spécifique au champ de la sociologie française ». Et pour préciser et distinguer les espaces de provenance et de mobilisation, il est toujours possible de parler, par exemple, de capital culturel (ou symbolique) d'origine anglophone spécifique au champ de la sociologie française (ou l'inverse, si l'on pense à la « *French Theory* »). On y gagne en rigueur et en clarté ce que l'on perd incontestablement en esthétique...

Conclusion : la nécessaire approche géographique et (multi)scalaire du monde social

Le point commun et l'intérêt majeur des différentes expressions que cet article analyse est donc de mettre l'accent sur la caractérisation ou l'indexation géographique et scalaire des capitaux, ce qu'on pourrait appeler leurs espaces(-temps) de validité et de référence, et par là même sur la structuration (multi)scalaire des champs et des espaces sociaux où ils sont générés, accumulés ou mobilisés.

Elles rappellent d'abord explicitement l'importance de ne pas abstraire les capitaux de leur contexte de production, d'accumulation et d'usage (ou mobilisation). Ce qu'on appelle capital n'a pas spontanément une valeur, et moins encore une valeur universelle, reconnue à tout moment mais aussi en tout lieu. Une propriété ou ressource sociale ne vaut pas capital en soi, contrairement à ce que certaines formulations courantes pourraient laisser penser (comme lorsque l'on parle d'individus dotés de tels ou tels capitaux, un peu dans l'absolu, hors sol), mais ne devient tel gu'en contexte car tout capital est inséparable d'un marché ou d'un champ nous dit P. Bourdieu, c'est-à-dire plus largement d'une configuration relativement autonome de rapports sociaux concurrentiels et plus ou moins dissymétriques. Or, toute configuration sociale est nécessairement située dans un contexte historique mais aussi géographique, c'est à dire une dimension non seulement temporelle mais aussi spatiale - ce qui invite à développer

^{15.} Il est vrai que P. Bourdieu (2012) considérait l'État comme une machine à universaliser en même temps qu'à monopoliser l'universel, mais il s'agit sans doute de qualifier une universalisation relative, ici au territoire de l'État.

une approche socio-géographique (comme il y a une socio-histoire), qui intègre cette dimension sans faire de « l'espace » une réalité extérieure et autonome.

Ce rappel a d'autant plus d'importance que, si P. Bourdieu insiste beaucoup sur l'historicité du social, à travers l'étude de la genèse des champs comme des institutions, dispositions, intérêts, etc., il n'a pas autant problématisé et insisté sur leur spatialité. Notamment, s'il a particulièrement travaillé sur la différenciation progressive des sociétés et la structuration sectorielle de l'espace social qui en découle, il a moins travaillé et développé sa réflexion sur sa structuration scalaire, même s'il a légué des analyses importantes, notamment sur les processus de nationalisation des champs et des espaces sociaux. Mais précisément, mener des analyses à partir des notions discutées ici est une façon de supposer l'existence de configurations sociales de différentes échelles qui ont autant de réalité si ce n'est d'importance que l'échelle nationale (qui reste tout de même l'échelle de l'État). Notamment, la « position sociale locale » ne se limite pas au statut « d'écran » ou d'illusion par rapports aux vraies positions sociales objectives qui seraient quant à elle déterminées (uniquement) à l'échelle nationale, comme a semblé le penser P. Bourdieu dans plusieurs textes (Ripoll, 2013). De même que le national ne disparaît pas à l'heure de la « mondialisation », quand bien même celle-ci produit d'incontestables effets, le local n'a pas toujours disparu. Ainsi, la lecture du monde social et la détermination des trajectoires et positions sociales se complexifie avec la multiplication non seulement sectorielle mais aussi géographique et scalaire des espaces sociaux que l'on doit prendre comme espaces de référence.

La question se pose d'autant plus, et d'autant plus difficilement, que les individus à positionner ne sont pas fixes ou immobiles. Comme le montrent les travaux de sociologie et de géographie des migrations internationales ¹⁶, s'il faut toujours un minimum de ressources et de capitaux pour pouvoir bouger, *a fortiori* à longue distance et à travers des frontières étatiques, la rentabilité du déplacement dépend de la valeur que recevront les ressources détenues dans l'espace « d'accueil ». Ce qui est mis ainsi en lumière vaut aussi pour les déplacements infranationaux : un

même salaire ou un même diplôme ne valent pas autant à Paris que dans une petite ville ; quitter ou rejoindre sa famille ou son groupe d'interconnaissance, c'est abandonner ou retrouver un réseau d'entraide décisif ; un attribut symbolique valorisé ici peut être stigmatisant ailleurs (comme le fait même de s'expatrier vs migrer). Bref, si la détermination de la condition mais aussi de la position sociale d'une personne ou d'un groupe peut autant varier selon l'espace social et l'échelle à laquelle se place l'analyste, c'est que l'efficacité des ressources mais aussi la valeur des capitaux, et leur existence même en tant que capitaux, varie parfois radicalement d'un espace et d'une échelle à l'autre. C'est gu'ils tiennent plus ou moins bien les distances, passent plus ou moins facilement les frontières et réagissent très différemment aux changements de contexte. Penser en termes de dimension spatiale des capitaux suppose donc, entre autres choses, de prendre en compte cette caractéristique et ce facteur de différenciation fondamentale entre les différentes espèces et sous-espèces que constitue le degré d'universalité de leur valeur, autrement dit leur degré de transférabilité non pas seulement intersectorielle mais aussi géographique, leur « mobilité » au sens premier du terme, qui est sans doute une propriété au moins aussi importante que leur convertibilité et qui est tout autant inséparable de ses conditions sociales de possibilité.

Bien entendu, dire que les enjeux et les frontières des champs, leurs droits d'entrée, la valeur des capitaux qui y sont reconnus, etc., sont des enjeux de lutte, c'est affirmer que leur structuration scalaire ne tombe pas du ciel et constitue aussi, du fait même de ces variations de valeur, une arme et un enjeu. Il va donc de soi que « les échelles » ne sauraient être naturalisées ou substantifiées, quel que soit leur niveau : ce sont des constructions sociales et politiques, des contraintes et des ressources à la fois, produit de l'équilibre instable entre des protagonistes qui ne peuvent faire autrement que de développer des stratégies scalaires voire se faire « entrepreneurs d'échelles » (militant pour/travaillant à construire une échelle au détriment des autres : Union européenne, mondialisation, relocalisation...), mais qui sont inégalement armés pour imposer celle(s) qui les favorise(nt) le plus ou les défavorise(nt) le moins ¹⁷.

^{16.} Voir les dossiers introduits par Hugo Bréant, Sébastien Chauvin et Ana Portilla (2018) ainsi que par Camille Schmoll et Serge Weber (2021).

^{17.} Sur les échelles, un concept central de la géographie depuis des décennies (Orain, 2004), voir les débats importants qui ont marqué les années 1990-2000 (Herod, 2011 ; Debarbieux, 2022).

Bibliographie

Actes de la recherche en sciences sociales (2017), « Des classes sociales européennes ? », nº 219.

Aunis E., Benet J., Mège A. & Prat I. (dir.) (2016), Les Territoires de l'autochtonie. Penser la transformation des rapports sociaux au prisme du « local », Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Backouche I., Ripoll F., Tissot S. & Veschambre V. (dir.) (2011), La Dimension spatiale des inégalités. Regards croisés des sciences sociales, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Beaud S. & Pialoux M. (1999), *Retour sur la condition ouvrière.* Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard, Paris, Fayard.

Bourdieu P. (1979), La Distinction. Critique sociale du jugement, Paris, Minuit.

Bourdieu P. (1984), « Espace social et genèse des "classes" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 52-53, p. 3-14. **Bourdieu P.** (1986), « The Forms of Capital », *in* Richardson J. (dir.), *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education*, New York, Greenwood Press, p. 241-258.

Bourdieu P. (2012), *Sur l'État. Cours au Collège de France* 1989-1992, Paris, Raisons d'agir/Seuil.

Bozon M. & Chamboredon J.-C. (1980), « L'organisation sociale de la chasse en France et la signification de la pratique », *Ethnologie française*, vol. 10, nº 1, p. 65-88.

Bréant H., Chauvin S. & Portilla A. (2018), « Les migrations internationales à l'épreuve du capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, nº 225, p. 8-13.

Bruneau I., Laferté G., Mischi J. & Renahy N. (dir.) (2018), Mondes ruraux et classes sociales, Paris, Éditions de l'EHESS. Caillé A. & Dufoix S. (dir.) (2013), Le Tournant global des sciences sociales, Paris, La Découverte.

Cayouette-Remblière J., Lion G. & Rivière C. (2019), « Socialisations par l'espace, socialisations à l'espace. Les dimensions spatiales de la (trans)formation des individus », *Sociétés contemporaines*, n° 115, p. 5-31.

Chamboredon J.-C. (2001), « Construction sociale des populations », *in* Roncayolo M. (dir.), *La Ville aujourd'hui. Histoire de la France urbaine, tome 5*, Paris, Seuil, p. 465-501.

Coulangeon P. & Duval J. (dir.) (2013), *Trente ans après* La Distinction *de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte.

Debarbieux B. (2022), « Réfléchir sur l'échelle, débats sur les politics of scales », in Hancock C. (dir.), *Géographies anglophones. Nouveaux défis*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre, p. 70-81.

Dezalay Y. (2004), « Les courtiers de l'international. Héritiers cosmopolites, mercenaires de l'impérialisme et missionnaires de l'universel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, nº 151-152, p. 4-35.

Dezalay Y. & Madsen M. R. (2015 [2009]), « Espaces de pouvoirs nationaux, espaces de pouvoir internationaux », *in* Cohen A., Lacroix B. & Riutort P. (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, p. 709-721.

Dobry M. (2009), Sociologie des crises politiques. La Dynamique des mobilisations multisectorielles, Paris, Presses de Sciences Po

Elias N. & Scotson J. L. (1997 [1965]), *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Paris, Fayard.

Fol S. (2010), « Mobilité et ancrage dans les quartiers pauvres : les ressources de la proximité », *Regards sociologiques*, nº 40, p. 27-43.

Georgakakis D. & de Lassalle M. (2007), « Genèse et structure d'un capital institutionnel européen. Les très hauts fonctionnaires de la Commission européenne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, nº 166-167, p. 38-53.

Grignon C. & Passeron J.-C. (2015 [1989]), Le Savant et le Populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature, Paris, Seuil.

Herod A. (2011), Scale, London/New York, Routledge.

Kaufmann V., Bergman M. M. & Joye D. (2004), « Motility. Mobility as Capital », *International Journal of Urban and Regional Research*, no 28, p. 745-756.

Kim J. (2011) « Aspiration for Global Cultural Capital in the Stratified Realm of Global Higher Education. Why Do Korean Students Go to US Graduate Schools? », *British Journal of Sociology of Education*, vol. 32, n^{o} 1, p. 109-126.

Laferté G. (2014), « Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés », *Sociologie*, vol. 5, nº 4, p. 423-439.

Lebaron F. & Le Roux B. (dir.) (2015), La Méthodologie de Pierre Bourdieu en action. Espace culturel, espace social et analyse des données, Paris, Dunod.

Matonti F. & Poupeau F. (2004), « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 155, p. 5-11.

Mazaud C. (2010), « Le rôle du capital d'autochtonie dans la transmission d'entreprises artisanales en zone rurale », *Regards sociologiques*, nº 40, p. 45-57.

Mischi J. (2012), « Protester avec violence. Les actions militantes non conventionnelles des chasseurs », *Sociologie*, vol. 3, n° 2, p. 145-162.

Neveu É. (2013), « "Les sciences sociales doivent-elles accumuler les capitaux?". À propos de Catherine Hakim, *Erotic Capital*, et de quelques marcottages intempestifs de la notion de capital », *Revue française de science politique*, vol. 63, nº 2, p. 337-358.

Norois (2005), « L'appropriation de l'espace », nº 195.

Norois (2017), « Capital environnemental », nº 243.

Orain O. (2004), « La géographie française face à la notion d'échelle : une approche par les significations et les contenus épistémologiques », *in* Robic M.-C. (dir.), *Échelles et temporalités en géographie*, seconde partie, Paris, CNED, p. 2-24.

Pinçon M. & Pinçon-Charlot M. (1989), *Dans les beaux quartiers*, Paris, Seuil.

Pinçon M. & Pinçon-Charlot M. (2007), Les Ghettos du gotha. Au cœur de la grande bourgeoisie, Paris, Seuil.

Pinçon M. & Pinçon-Charlot M. (2016), *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte.

Poupeau F. (2004), « Sur deux formes de capital international », *Actes de la recherche en sciences sociales*, nº 151-152, p. 126-133.

Poupeau F. & François J.-C. (2008), *Le Sens du placement. Ségrégation résidentielle et ségrégation scolaire*, Paris, Raisons d'agir.

Regards sociologiques (2010), « Mobilité/autochtonie : sur la dimension spatiale des ressources sociales », nº 40.

Renahy N. (2005), Les Gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale, Paris, La Découverte.

Renahy N. (2010), « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion », *Regards sociologiques*, nº 40, p. 9-26.

Retière J.-N. (1991), « La sociabilité communautaire, sanctuaire de l'identité communiste à Lanester », *Politix*, n° 13, p. 87-93.

Retière J.-N. (1994a), *Identités ouvrières. Histoire sociale d'un fief ouvrier en Bretagne 1909-1990*, Paris, L'Harmattan.

- **Retière J.-N.** (1994b), « Être sapeur-pompier volontaire : du dévouement à la compétence », *Genèses*, nº 16, p. 94-113.
- **Retière J.-N.** (2003), « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, nº 63, p. 121-143
- **Retière J.-N.** (2013), « Capital d'autochtonie », *in* Casillo I. *et al.* (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, https://www.dicopart.fr/capital-d-autochtonie-201.
- **Ripoll F.** (2010), « L'économie "solidaire" et "relocalisée" comme construction d'un *capital social de proximité*. Le cas des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) », *Regards sociologiques*, n° 40, p. 59-75.
- **Ripoll F.** (2013), « Quelle dimension spatiale des structures sociales chez Bourdieu? Localisations résidentielles et jeux d'échelle dans *La Distinction* », *in* Coulangeon P. & Duval J. (dir.), *Trente ans après* La Distinction *de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, p. 365-377.
- **Ripoll F.** (2019), « Comment croiser espace et capital ? Retour préalable sur la notion de "capital spatial" », *L'Espace géographique*, vol. 48, n° 4, p. 289-305.
- **Ripoll F.** (2020), « Espace physique/espace géographique », *in* Sapiro G. (dir.), *Dictionnaire international Bourdieu*, Paris, CNRS Éditions, p. 303-305.
- **Ripoll F.** (2021a), « Capital spatial », *Hypergeo*, https://wiki.parisgeo.cnrs.fr/capital-spatial/
- **Ripoll F.** (2021b), « Les capitaux selon Pierre Bourdieu », *Hypergeo*, https://wiki.parisgeo.cnrs.fr/les-capitaux-selon-pierre-bourdieu/
- **Rivière J.** (2022), L'Illusion du vote bobo. Configurations électorales et structures sociales dans les grandes villes françaises, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- **Sapiro G.** (2013), « Le champ est-il national ? La théorie de la différenciation sociale au prisme de l'histoire globale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 200, p. 70-85.
- **Sapiro G. (dir.)** (2020), *Dictionnaire international Bourdieu*, Paris, CNRS Éditions.
- **Sapiro G., Leperlier T. & Brahimi M. A.** (2018), « Qu'est-ce qu'un champ intellectuel transnational? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 224, p. 4-11.
- **Savage M.** (2011), « The Lost Urban Sociology of Pierre Bourdieu », *in* Bridge G. & Watson S. (dir.), *The New Blackwell Companion to the City*, Malden, MA, Wiley-Blackwell, p. 511-520.
- **Schmoll C. & Weber S.** (2021), « Éditorial : La relation de travail à la croisée des politiques migratoires et économiques », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 37, n° 1-2, p. 7-19.
- **Siméant J. (dir.)** (2015), *Guide de l'enquête globale en sciences sociales*, Paris, CNRS Éditions.
- **Sociétés contemporaines** (2019), « Socialisations par l'espace, socialisations à l'espace », nº 115.

Swartz D. L. (2005), « Le capital culturel dans la sociologie de l'éducation américaine », *in* Mauger G. (dir.), *Rencontres avec Pierre Bourdieu*, Paris, Éditions du Croquant, p. 453-465.

- **Tissot S.** (2010a), « Note de recherche. De l'usage de la notion de capital d'autochtonie dans l'étude des catégories supérieures », *Regards sociologiques*, nº 40, p. 99-109.
- **Tissot S.** (2010b), « Catégorisation sociale/hiérarchisation spatiale : des réformateurs aux notables de quartiers, France États-Unis », Habilitation à diriger des recherches, Université Lumière Lyon 2.
- **Tissot S.** (2011), *De bons voisins. Enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*, Paris, Raisons d'agir.
- **Veschambre V.** (2006), « Penser l'espace comme dimension de la société. Pour une géographie sociale de plain-pied avec les sciences sociales », in Séchet R. & Veschambre V. (dir.), Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 211-227.
- **Wacquant L. J. D.** (2018), « Bourdieu Comes to Town: Pertinence, Principles, Applications », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 42, n° 1, p. 90-105.
- **Wagner A.-C.** (1998), Les Nouvelles Élites de la mondialisation. Une immigration dorée en France, Paris, Puf.
- **Wagner A.-C**. (2003), « La bourgeoisie face à la mondialisation », *Mouvements*, vol. 26, n° 2, p. 33-39.
- **Wagner A.-C.** (2004a), « La mondialisation des dirigeants économiques », *in* Bouffartigue P. (dir.), *Le Retour des classes sociales. Inégalités, dominations, conflits*, Paris, La Dispute, p. 125-139.
- **Wagner A.-C.** (2004b), « Syndicalistes européens. Les conditions sociales et institutionnelles de l'internationalisation des militants syndicaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, nº 155, p. 12-33.
- **Wagner A.-C.** (2005), *Vers une Europe syndicale. Une enquête sur la Confédération européenne des syndicats*, Broissieux, Éditions du Croquant.
- **Wagner A.-C.** (2007), Les Classes sociales dans la mondialisation, Paris, La Découverte.
- **Wagner A.-C.** (2010), « Le jeu de la mobilité et de l'autochtonie au sein des classes supérieures », *Regards sociologiques*, n° 40, p. 89-98.
- **Wagner A.-C.** (2020), *La Mondialisation des classes sociales*, Paris, La Découverte.
- **Wagner A.-C. & Réau B.** (2015), « Le capital international : un outil d'analyse de la reconfiguration des rapports de domination », *in* Siméant J. (dir.), *Guide de l'enquête globale en sciences sociales*, Paris, CNRS Éditions, p. 33-46.
- **Weenink D.** (2007), « Cosmopolitan and Established Resources of Power in the Education Arena », *International Sociology*, vol. 22, n° 4, p. 492-516.
- **Weenink D.** (2008), « Cosmopolitanism as a Form of Capital. Parents Preparing Their Children for a Globalizing World », *Sociology*, vol. 42, n° 6, p. 1089-1106.
- **Weiss A.** (2005), « The Transnationalization of Social Inequality. Conceptualizing Social Positions on a World Scale », *Current Sociology*, vol. 53, n° 4, p. 707-728.